

* Rapport sur l'exercice de la Bibliothèque publique

1938 - 1939

copie h: 461.87

A l'occasion du compte-rendu sur l'activité des services pendant l'exercice précédent 1937-1938, il a été fourni un exposé raisonné et circonstancié sur le rôle, non sans importance, joué par la Bibliothèque du Souk-el-Attarine à Tunis et en Tunisie. On a montré les services qu'elle rendait aux administrations qui y trouvent leur documentation, aux établissements d'enseignement primaire et secondaire dont les maîtres et les élèves sont de plus en plus nombreux à l'utiliser, aux étudiants de l'enseignement supérieur candidats aux examens de licence ou aux concours d'agrégation, à toute la population instruite enfin de la Régence.

Deux interview, conférences sur les services rendus par la Bibliothèque et sur la situation très critique dans laquelle elle se trouve, ont été également diffusées par le poste de Tunis P.T.T.

On aurait donc scrupule à revenir sur le rôle et sur les difficultés sans cesse croissantes dans lesquelles on se débat vainement depuis des années pour donner satisfaction aux usagers, de plus en plus nombreux, qui n'y trouvent plus de place pour s'asseoir, ne peuvent plus consulter les catalogues dont une partie de plus en plus grande, ne peut plus, faute de place, leur être communiquée, pour ordonner et classer les richesses qui y sont entreposées et les préserver de la destruction dont par suite de l'état des locaux, elles sont menacées.

La fréquentation et le mouvement des livres a donné des résultats inférieurs aux deux années précédentes. Les lecteurs se lassent de ne plus trouver de places. D'autre part, les événements politiques, manifestations de la rue du printemps, mobilisation partielle de septembre

Une augmentation de 30 % de la taxe sur les cartes de prêt à domicile, tout à fait justifiée, permettra en partie à l'Etat Tunisien dont les recettes seront ainsi accrues, de compenser les sommes employées au relèvement des crédits./.

n'ont pas été sans avoir une importante répercussion sur cette fréquentation. Le prêt à domicile a du reste été suspendu en raison même de la gravité des circonstances du 18 septembre au 10 octobre soit 24 jours.

Les acquisitions se sont poursuivies à un rythme ralenti en raison de l'accroissement des prix. La plupart des crédits ont été employés aux renouvellements des abonnements dont les tarifs ont encore été accrus en janvier 1939 et à l'acquisition des suites: ouvrages de collections ou en cours de publications. On a dû presque entièrement suspendre la reliure.

On a continué à tenir à jour les catalogues mais le nombre des caisses de fiches qui ne peuvent, faute de place, être mises à la disposition du public s'accroît sans cesse.

Le personnel réduit depuis longtemps, n'est plus suffisant. Il est inférieur à celui de 1930 alors que le nombre des lecteurs et des prêts passait du simple au double et que le total des volumes conservés à la Bibliothèque qui était d'environ 230.000 dépasse aujourd'hui 400.000.

Il n'a pu être fait d'aménagements nouveaux.

On espère que l'on voudra bien cette année rétablir le crédit de 45.000frs. qui avait été accordé pour mettre au point les travaux de classement et le catalogage qui sont très en retard, par suite des remaniements continuels auxquels il a fallu se livrer, des congés de maladie ou de longue durée, du personnel ordinaire et exercé et enfin de la mort qui à deux reprises a frappé le personnel de la Bibliothèque en 1938.

On espère aussi qu'on voudra relever les crédits ordinaires que le relèvement des tarifs de l'électricité, de l'eau et des taxes postales d'une part, la hausse du prix des abonnements (40 à 50 %), de la reliure (40 %) et des livres en général 30 % d'autre part, rendent absolument insuffisants actuellement.